Ambassade de la République de Serbie
Ambassade van de Republiek Servië
Boulevard Régent 53 Regentlaan
Bruxelles 1000 Brussel

No : sl /2020

A qui cela concerne,

Suite à la Décision du Gouvernement de la République de Serbie de déclarer l'**état d'urgence**, prise le 15 mars 2020 afin d'éviter la propagation de la pandémie du COVID-19 et la Décision du Gouvernement prise le 19 mars 2020 de suspendre le trafic international de passagers de/vers l'aéroport Nikola Tesla à Belgrade, jusqu'à nouvel ordre, en ce moment, il n'y pas de possibilité de voyager en avion du Royaume de Belgique vers la République de Serbie.

Tenant compte des restrictions de voyage en voiture ou par d'autres moyens par la route et par le transport ferroviaire dans l'espace Schengen et du fait que les pays voisins autour de la Serbie (Croatie et Hongrie) ont fermé leurs frontières et territoires à tout type de transit de citoyens étrangers, les citoyens serbes ne savent actuellement pas voyager du Royaume de Belgique vers la République de Serbie par aucun transport ni routier ni ferroviaire.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DE SERBIE A BRUXELLES